

**AVIS DE CONVOCATION DES MEMBRES À  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU  
REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES MALADIES ORPHELINES (RQMO)**

**MARDI 10 NOVEMBRE À 19H00**

À l'Institut de recherches cliniques de Montréal  
110 ave. des Pins Ouest, Montréal (Québec) H2W 1R7

*Vous pouvez aussi assister via Internet*

*S.v.p. confirmez votre présence que ce soit en personne ou par Internet  
en écrivant à [administration@rqmo.org](mailto:administration@rqmo.org)*

(\* Assemblée générale annuelle pour l'année 2014)

**Ordre du jour**

- Acceptation des rapports et procès-verbaux des dernières assemblées, générale ou spéciale;
- Présentation du rapport d'activités;
- Présentation des états financiers;
- Nomination d'un vérificateur comptable pour l'année qui débute;
- Approbation des nouveaux règlements généraux, ou leurs modifications, proposées par le Conseil d'administration;
- Élection, ou la réélection, des membres du Conseil d'administration;
- Présentation des activités pour l'année courante.

***Il y aura visite des bureaux du RQMO, présentation de l'équipe permanente et une collation sera servie.***

*(Des informations supplémentaires et documents vous seront envoyés bientôt)*

-----  
**APPEL POUR LE RECRUTEMENT DE MEMBRES AU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RQMO**

Le RQMO est à la recherche de personnes intéressées à devenir membre de son Conseil d'administration. Le RQMO est une organisation encore jeune et a donc besoin de gens qui voudraient s'impliquer **activement** dans son développement pour mener à bien sa mission avec une bonne gouvernance et tout en assurant sa pérennité financière.

### **Quel est le rôle d'un conseil d'administration ?**

Un conseil d'administration (C. A.) est un groupe de personnes physiques, converti en personne morale, chargée d'administrer une association, une entreprise ou un établissement public. Les membres d'un C.A. administrent collectivement et solidairement un organisme à but non lucratif (OBNL). Ils doivent répondre aux obligations qui leur incombent.

Les administrateurs sont avant tout des gestionnaires. Ils ont des obligations et des responsabilités. Notamment, ils jouent un rôle clé dans l'orientation stratégique, soutiennent la direction générale et s'impliquent activement dans les activités de financement. Mais, comme le RQMO est un organisme jeune, nous souhaitons que les membres du Conseil d'administration ne soient pas des gestionnaires qui n'assistent qu'aux réunions du C.A., mais qu'ils contribuent au RQMO en effectuant des tâches qui feront avancer la mission du RQMO, qui aideront à sa bonne gouvernance, ainsi qu'à santé financière. Il est entendu que les administrateurs font des tâches à la mesure de leurs capacités, de leurs compétences et de leurs préférences personnelles.

### **Devenir membre du conseil d'administration du RQMO**

Je peux aider le RQMO en proposant ma candidature pour devenir administrateur ou administratrice si:

- ✓ J'adhère à la mission du RQMO (voir ci-dessous).
- ✓ Je suis membre individuel du RQMO et j'ai payé ma cotisation de membre (ou je veux devenir membre du RQMO).
- ✓ J'ai **au moins** 12 heures par mois à consacrer bénévolement au RQMO, incluant la participation aux réunions du C.A.
- ✓ Je m'engage à soutenir la mission du RQMO en plaçant le mandat et les intérêts du RQMO au-dessus de mes intérêts professionnels et personnels (ou de mes intérêts dans une autre organisation dont je suis membre) au moment de prendre des décisions à titre de membre du conseil.
- ✓ Je suis prêt(e) à m'impliquer dans les collectes de fonds.
- ✓ Je m'engage à me garder informé(e) sur le sujet de la mission du RQMO (les maladies rares) afin d'être capable de promouvoir et de défendre correctement la mission du RQMO (avec les bonnes informations et les faits justes).

*Suite à la proposition de votre candidature, un membre du C.A. vous contactera pour vous présenter davantage le RQMO et le rôle des administrateurs, ainsi qu'effectuer une courte entrevue pour vérifier les critères précédents.*

Ne pas proposer votre candidature si votre seul et premier objectif d'être administrateur ou administratrice est :

de l'inscrire dans votre C.V. comme expérience pour avancer dans votre carrière;  
ou de faire du réseautage pour votre profession, entreprise ou autre.  
*(Tant mieux si votre participation au C.A. du RQMO vous le permet, mais cela ne devrait pas être votre motivation principale).*

### LA MISSION DU RQMO

- 1) Offrir un service d'information et de soutien pour les personnes atteintes d'une maladie rare et orpheline, leurs familles et pour les professionnels de la santé *via* le maintien d'un portail internet et d'un service téléphonique (Centre d'information et de ressources en maladies rares).
- 2) Recueillir, partager et faire circuler de l'information sur les maladies rares entre les diverses associations de maladies rares ainsi que les individus atteints d'une maladie rare.
- 3) Sensibiliser le public et le milieu médical par rapport aux maladies rares et orphelines à travers, notamment, la publication de dépliants d'information et de témoignages dans les médias écrits et électroniques, l'organisation d'activités lors de la Journée internationale des maladies rares, et par des rencontres ou des kiosques dans différents établissements et activités publics.
- 4) Faire avancer les connaissances sur les diverses maladies rares et orphelines en favorisant les échanges entre les personnes atteintes et les chercheurs.

*Pour toutes questions concernant ce message, écrivez à [administration@rqmo.org](mailto:administration@rqmo.org) ou à [gail.ouellette@rqmo.org](mailto:gail.ouellette@rqmo.org)*

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES MALADIES ORPHELNES

[WWW.RQMO.ORG](http://WWW.RQMO.ORG)